

# Formation OBEC

16/12/2022

## Formation

La formation vise à développer les compétences de l'Organisateur Bénévole d'Épreuves de Club (OBEC) dans les domaines de la gestion administrative et réglementaire des compétitions.

L'OBEC a vocation à exercer ses missions avant, pendant et après les compétitions organisées dans son propre Club. Il peut être appelé à assister les Arbitres pour l'organisation des épreuves fédérales.

La Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes organise une formation à destination des bénévoles de ses clubs.

## Le contenu

La formation comporte 2 parties :

- Une partie théorique en salle (2jours).
- Une partie pratique sur le terrain, avec un Arbitre, lors d'une compétition fédérale.

### La partie théorique comprend les thèmes suivants :

- Rôle et Formation
- Vademecum et règlement
- Gestion d'une compétition
- Organisation des départs
- Préparation du parcours
- Tableau officiel
- Jeu lent
- World Handicap System
- R.M.S.

### La partie pratique comprend les thèmes suivants :

- Journée de préparation
  - Positionnement des drapeaux.
  - Marquage du terrain.
  - Etablissement des règles locales
  - Mesure vitesse de green.
  - Mise en place du tableau d'affichage.
- Journée de compétition
  - Un setup.
  - Poste : Stater – Commissaire – Recording.
  - Tourner avec un arbitre et observer le comportement à avoir pour faire avancer un groupe, donner un ruling, anticiper les pertes de temps.
  - Remise des prix (Le résultat des compétitions par équipes et des GP Ligue doivent être annoncés par le Délégué de Ligue ou à défaut par le DT - Le résultat des GP organisés par un club ou des Trophées Seniors devrait être annoncé par un représentant du Club).
  - Gérer un play-off (si c'est possible, sinon l'arbitre doit évoquer cette possibilité et donner les éléments indispensables : prévenir que le play-off se fait en Stroke-play trou par trou sur le ou les trous n°..., déterminer l'honneur par tirage au sort, faire intervenir la personne responsable de la saisie RMS pour que le départage soit manuel.

## Le calendrier

**Pour la zone Rhône-Alpes**, la formation théorique a lieu de 9h30 à 16h30 au golf du Gouverneur, les samedis 4 et 11 mars 2023

**Pour la zone Auvergne**, le lieu et les dates vous seront communiqués ultérieurement, en fonction du nombre d'inscrit.

## Les inscriptions

**Date limite : le 18 février 2023 pour la zone Rhône Alpes**

Si vous êtes intéressé, faites dès à présent acte de candidature, par l'intermédiaire de votre club, auprès de la Ligue.

Votre candidature doit comporter obligatoirement les informations suivantes :

- Nom – Prénom
- Téléphone (de préférence mobile)
- Adresse mail (c'est le moyen que nous utiliserons pour confirmer votre inscription)
- N° de Licence
- Club dans lequel vous êtes licencié

## Les frais

La formation est gratuite.

Les frais de trajet et de repas sont à votre charge.

Pensez au co-voiturage.

## Contact

Marc BATTISTELLA

06 08 61 19 53 - m.battistella@orange.fr